

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 24 mai 1996**

## **PROGRAMME DES EVALUATIONS POUR 1996-97**

Point 6 b) de l'ordre  
du jour

**F**

**Distribution: GENERALE**

**WFP/EB.2/96/6-B\***

**14 mai 1996**

**ORIGINAL: ANGLAIS**

**\*Document réimprimé pour des raisons techniques**

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:  

Directeur:	W. Kiene	tél.: 5228-2029
------------	----------	-----------------
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

---

## INTRODUCTION

1. Le Plan stratégique et financier du PAM pour 1996-99 préconise que le Bureau de l'évaluation (OEDE) développe, qualitativement et quantitativement, l'information sur les projets de développement, les opérations d'urgence et les projets d'intervention en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (IPR). Les évaluations sur le terrain doivent approfondir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et pourquoi, du point de vue des bénéficiaires. Ces indications peuvent alors servir de base pour modifier la composition du programme, les stratégies opérationnelles et les propositions de fond à soumettre à l'avenir au Conseil d'administration.
2. Conformément au mandat ci-dessus, le Bureau de l'évaluation, qui axe habituellement ses évaluations sur la bonne gestion des projets et la réalisation des objectifs matériels, s'attachera davantage à définir dans quelle mesure les projets s'inscrivent dans les stratégies du PAM et quels sont ses acquis en matière de politique générale. Les résultats des diverses évaluations devraient pouvoir s'appliquer à l'activité examinée; mieux encore, ils devraient contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficacé des activités futures et des opérations du PAM en général.
3. Les principaux objectifs de l'évaluation sont donc les suivants:
  - a) apporter des enseignements qui serviront aux initiatives à venir;
  - b) contribuer à l'élaboration de politiques et procédures appropriées;
  - c) contribuer à la prise de décisions stratégiques.
4. Les activités d'évaluation s'articulent autour des projets et des opérations d'urgence d'une part et des procédures et des questions spéciales d'autre part. Les "évaluations de projets individuels/opérations d'urgence", les "évaluations sectorielles" (examen de plusieurs projets du même type) et les "évaluations thématiques" (étude approfondie d'une question spécifique) fournissent toutes des constatations, des conclusions et des enseignements.
5. Contrairement à l'approche antérieure, qui abordait plutôt les projets dans leur globalité, les évaluations se concentreront davantage sur un nombre limité de points établis d'avance. Cela devrait permettre de réduire le coût des exercices d'évaluation tout en répondant aux questions essentielles soulevées à divers niveaux de l'administration (depuis les directeurs de projet jusqu'au Conseil d'administration).
6. Les résultats des évaluations sont discutés avec les partenaires d'exécution du PAM avant d'être présentés au Conseil d'administration. En 1996-97, le Bureau de l'évaluation prévoit de recourir à de nouveaux moyens pour promouvoir les conclusions des évaluations et renforcer la rétro-information à l'intention des publics intéressés, tant au PAM qu'à l'extérieur. Parmi ceux-ci pourraient figurer notamment des résumés d'évaluations, des études spéciales ou des documents de synthèse présentant un intérêt pour les professionnels de l'aide alimentaire. En outre, le "Projet de mémoire de l'évaluation" de l'OEDE, qui sera accessible par "World-Wide Web", permettra à un



public plus vaste d'avoir plus aisément accès aux conclusions des évaluations antérieures.

7. Les évaluations sont généralement conduites par des fonctionnaires du Bureau de l'évaluation avec le concours d'experts extérieurs. Au besoin, elles sont organisées en collaboration avec les organismes de certains pays bénéficiaires et, éventuellement, de pays donateurs. Les missions sont financées par le budget du Bureau de l'évaluation. Dans certains cas, il est fait appel aux donateurs pour qu'ils apportent un financement complémentaire.
8. Le thème principal du programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 1996-97 est le suivant: "Le PAM adapte-t-il correctement son portefeuille de projets aux nouvelles réalités de l'aide alimentaire?" L'analyse se concentrera sur les populations pauvres qui ont faim et sur leur accès à la nourriture; on accordera une importance particulière aux questions suivantes: "ciblage", "impact", "avantage comparatif", "transition entre secours et développement" et "femmes et sexesécificités".

### Activités d'évaluation commencées ou achevées en 1996

9. Le programme d'évaluation s'articule autour de deux pôles: les évaluations de projets ou d'opérations d'urgence et les évaluations sectorielles ou thématiques. Plusieurs des exercices entamés en 1996 ne seront pas achevés avant la mi-1997.

### Evaluation de projets et d'opérations d'urgence (par région)

10. La liste des évaluations, ventilée par région, s'établit comme suit::

<b>MEDITERRANEE, MOYEN-ORIENT ET CEI</b>	
<b>Aide alimentaire d'urgence et opérations logistiques dans le Caucase:</b>	
ARMENIE 5301	Aide alimentaire d'urgence en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des groupes vulnérables
AZERBAIDJAN 5302	Personnes déplacées à l'intérieur du territoire et autres groupes très vulnérables
GEORGIE 5315	Aide aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire et aux groupes vulnérables
<b>Phase de transition dans la CEI:</b>	
TADJIKISTAN 5253 (Elarg.1)	Rapatriés, personnes déplacées et victimes de la guerre au Tadjikistan
<b>EGYPTE 3214</b>	Mise en valeur et colonisation des terres dans la région du lac du Grand barrage
<b>TUNISIE 4783</b>	Développement rural dans les régions montagneuses du nord-ouest
<b>Evaluation sectorielle de projets d'aménagement de bassins versants au Pakistan:</b>	
PAKISTAN 2309 (Elarg.2)	Travaux de développement rural dans la province frontière du nord-ouest
PAKISTAN 2451 (Elarg.1)	Aide aux populations des bassins versants de Tarbela et de Mangla
PAKISTAN 4003	Développement rural dans le territoire du nord-est



PAKISTAN 4659	Restauration de l'environnement dans la Division de Malakand, province frontière du nord-ouest
<b>AMERIQUE LATINE</b>	
<b>BRESIL 2732 (Elarg.1)</b>	Alimentation des élèves des écoles primaires dans les zones critiques de la région nord-est
<b>GUATEMALA 2705 (Elarg.2)</b>	Aide aux élèves de l'enseignement primaire et aux groupes vulnérables
<b>Le ciblage de l'aide alimentaire sur les populations autochtones en Amérique latine:</b>	
COLOMBIE 2740 (Elarg.1)	Soutien aux activités socio-économiques et à la protection de l'environnement dans les communautés autochtones
MEXIQUE 3324 (Elarg.1)	Appui à l'enseignement et au développement rural dans les communautés indigènes
GUATEMALA 2581 (Elarg.1)	Promotion et création d'entreprises associatives féminines dans les zones rurales
<b>Aide alimentaire et aménagement de micro-bassins en Amérique latine:</b>	
GUATEMALA 2587 (Elarg.1)	Activités de conservation des sols et d'agroforesterie dans les zones défavorisées
PEROU 5162	Restauration écologique des petits bassins versants des Andes
NICARAGUA 4571	Réinsertion socio-économique des populations affectées par la guerre
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>	
<b>INDE 2303 (Elarg.2)</b>	Développement rural dans les périmètres irrigués du bassin du Krishna, Etat de Karnataka
<b>Evaluation rétrospective de l'impact des projets du PAM en Chine et de la durabilité des réalisations:</b>	
CHINE 2639	Projet d'irrigation de Xingpuzichuan, comté de Jingyuan, province de Gansu
CHINE 2697	Irrigation dans trois cantons de la province de Gansu
CHINE 2744	Amélioration de l'utilisation des terres sur les plateaux à loess du canton du Mizhi, province de Shaanxi
CHINE 3146	Amélioration des terres peu productives de la préfecture d'Anshun, province de Guizhou
<b>VIET NAM 4617</b>	Remise en état et amélioration des digues maritimes
<b>Evaluation sectorielle de l'aide alimentaire destinée aux populations tribales: projets de foresterie en Inde:</b>	
INDE 2773 (Elarg.1)	Activités forestières et développement tribal au Rajasthan en vue de la création d'emplois
et résumé des conclusions des évaluations suivantes:	
INDE 3227	Remise en état des forêts dégradées et boisement au Madhya Pradesh
INDE 2751	Mise en valeur des bassins versants et boisement en Uttar Pradesh



<b>AFRIQUE OCCIDENTALE</b>	
<b>IPR LIBERIA Régional 4604</b>	Aide alimentaire aux Libériens et aux Sierra-Léoniens déplacés à l'intérieur de ces pays et aux personnes réfugiées au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone
<b>ANGOLA 5298 (Elarg.2)</b>	Aide aux victimes des troubles et de la sécheresse en Angola
<b>BURKINA FASO 3326 (Elarg.1)</b>	Développement rural
<b>Participation des bénéficiaires au cycle des projets en Afrique de l'Ouest</b>	
<b>AFRIQUE ORIENTALE</b>	
<b>Evaluation interne de l'opération d'urgence au Rwanda (achèvement)</b>	
<b>Populations urbaines pauvres en Afrique de l'Est:</b>	
MADAGASCAR 4553	Appui au projet de sécurité alimentaire et nutrition (SECALINE)
MOZAMBIQUE 4721	Services urbains de base à Maputo (projet pilote)
ZAMBIE 4756	Filet de sécurité pour les groupes vulnérables en période d'ajustement structurel
<b>ETHIOPIE 2488 (Elarg.3)</b>	Restauration des terres et mise en place d'infrastructures en milieu rural

11. Sur les 20 évaluations entamées ou achevées en 1996, six intéressent des opérations d'urgence. Environ la moitié porte sur l'utilisation des ressources naturelles comme moyen d'améliorer la sécurité alimentaire; l'autre moitié évalue les activités axées sur les ressources humaines.

### **Evaluations sectorielles ou thématiques, documents de synthèse, enseignements tirés des évaluations**

12. Sur les 20 évaluations conduites dans les diverses régions, sept s'intéressent à plus d'un projet; elles sont donc, par nature, sectorielles ou thématiques. Par ailleurs, le Bureau de l'évaluation participera aux diverses initiatives répertoriées ci-après, qui donneront lieu à plusieurs documents ou rapports:
- Enseignements tirés par le PAM sur la transition entre secours et développement
  - L'aide alimentaire donne des résultats: où enregistre-t-on les meilleurs?
  - Evaluation du Don néerlandais pour l'amélioration de la qualité
  - Concept d'appartenance, capacité d'absorption et aide alimentaire
  - Femmes et sexesécificités (en fonction des besoins de l'Equipe spéciale du PAM sur les femmes)
  - Examen du cycle des projets du PAM (comparaison visées/réalisations)
  - Le PAM et les banques de développement



- ) Portefeuille des projets et décisions prises par le CPA et le Conseil d'administration
  - ) La "Mémoire de l'évaluation" du PAM
  - ) Evaluation des projets concernant les ressources naturelles, méthodes et stratégies d'exécution (en collaboration avec OPS)
13. En outre, un programme provisoire de 20 évaluations a été élaboré pour 1997. Il prévoit, entre autres, l'évaluation d'opérations d'urgence (Iran, Iraq), quatre évaluations de projets réglementaires, une évaluation rétrospective, une étude sur le retrait de l'aide du PAM et plusieurs études sur les aspects sexospécifiques.

